

Fiche technique

Nettoyant neutre TRENA N° 556

Destination	Pour le nettoyage de toutes les surfaces de la maison, sauf surfaces en bois brut et dérivés du bois etc.
Caractéristiques	Très concentré, de très bon rendement. Exempt de phosphate, savon, formaldéhyde et solvant. Nettoyant pH neutre, doux pour la peau.
Composition complète	Eau, extrait de sapindus (noix de lavage), condensat d'acide gras et de sucre, essence de bergamote, acide citrique et chlorure de benzalconium.
Application	Ajouter au maximum 10 ml (=1 cuil. à soupe) de Nettoyant neutre TRENA dans 10 litres d'eau. Nettoyer au chiffon humidifié et non mouillé.
Densité	Environ 0,99 g / ml.
Précautions d'emploi	Contient du limonène. Peut provoquer des réactions allergiques. Pour entretenir les sols et leur redonner de la brillance, après 4 ou 5 nettoyages avec TRENA N° 556, utiliser de l'Entretien Meubles & Sols GLANOS N° 559 que vous ajouterez à votre eau de nettoyage à la place de TRENA N° 556. Un éventuel dépôt provenant des matières premières n'influe en rien sur la qualité du produit. En cas de concentration trop élevée, les surfaces peuvent devenir mates ou rugueuses. Conserver hors de la portée des enfants. Les tensioactifs contenus dans ce produit sont biodégradables conformément au Règlement (CE) relatif aux Détergents N° 648/2004. Tensioactifs non-ioniques : inférieurs à 5%
Elimination	Conformément aux prescriptions locales et administratives.
Conditionnement	0,25 l; 1 l; 2,5 l, 30 l.
Stockage	Au frais et au sec. Non entamé se conserve au minimum 5 ans. Utiliser dans un délai de 12 mois après ouverture.
Emballage	Polyéthylène (PE). Matériau neutre pour les eaux souterraines et recyclable.

Toutes ces indications sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Elles s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. La présente fiche technique perd toute validité à la parution d'une actualisation. Cette fiche technique est publiée à des fins d'information et de conseil. Aucun droit juridique ne peut en être déduit. En cas de doute, veuillez vous informer auprès du distributeur, du grossiste ou du fabricant.

Février 2010